

PLAN D'ACTION PREMIÈRES NATIONS

Le plan d'action régional doit s'accompagner d'indicateurs de mesure permettant à la fois de s'assurer de la complétion d'une tâche mais aussi d'en apprécier la progression à l'aide d'une mesure fiable et objective. Le présent plan d'action sera complété par le coordonnateur régional une fois que ce dernier aura terminé le portrait du milieu, l'inventaire des ressources et le diagnostic. Le plan d'action régional tentera de répondre aux problématiques identifiées dans le diagnostic, tout en donnant écho aux visés du Plan d'Action et du projet des coordonnateurs régionaux, à savoir : de favoriser la concertation et le partenariat afin de mieux prévenir, dépister et intervenir « de manière à assurer une efficacité accrue des services destinés à contrer la maltraitance envers les aînés. » (p. 57 du Plan d'Action maltraitance) Pour ce faire le Plan d'action régional comportera de grands enjeux, déterminés par les coordonnateurs régionaux et leur comité d'orientation, qui se déclineront en actions spécifiques. La progression de ces actions et de leur retombée doit être mesurée de façon ponctuelle, mais aussi à intervalles fixes.

Le comité d'orientation a la responsabilité de suivre l'état d'avancement et les moyens entrepris pour réaliser les actions prévues.

Le plan d'action tend à sensibiliser les milieux aux comportements, gestes, actions ou paroles qui peuvent être sources de maltraitance envers les personnes aînées des communautés des Premières Nations et ainsi porter atteinte à leur bien-être ou faire obstacle à leur mieux-être. Le plan d'action ne peut prétendre abolir tous les facteurs de risque de maltraitance puisque des facteurs sociaux tels la pauvreté, la pénurie de logements créent un environnement prédisposant et ne peuvent être que la responsabilité des membres des communautés concernées. Au-delà de l'implication des intervenants, des aînés et des membres des communautés, une harmonisation, une collaboration des divers niveaux de gouvernements supporterait les efforts de prise en charge des communautés.

Objectif spécifique¹ : *Permettre le développement et l'amélioration de solutions concertées, adaptées aux communautés, visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées des Premières Nations*

ENJEU / PRIORITÉ	ACTIONS PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER 1 = 1 ^{RE} ANNÉE 2 = 2 ^E ANNÉE 3 = 3 ^E ANNÉE	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE & PARTENAIRES IMPLIQUÉS	INDICATEUR DE SUIVI
	1. Réaliser le portrait des communautés et le diagnostic préparatoire au plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du portrait des communautés des Premières Nations ainsi que du diagnostic préalable au plan d'action 	Fait	Coordonnatrice PN Personne contact dans les communautés PN Personnel CSSSPNQL Comité d'orientation	Portrait des communautés Diagnostic
	2. Préparer et exposer aux communautés un rapport de la situation tel que reflété dans le diagnostic et en parallèle avec les déterminants	<ul style="list-style-type: none"> Les communautés seront informées du diagnostic préparatoire au plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. 	1	Coordonnatrice PN Personne contact dans les communautés PN Comité d'orientation Coordonnateurs régionaux	Nombre de communautés contactées et informées de la situation

¹ Les trois objectifs principaux se trouvent en page 3 du présent guide d'implantation et sont : **Permettre** le développement et l'amélioration de solutions concertées, adaptées à chaque région, visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées au Québec; **Favoriser** les échanges de connaissances entre les acteurs agissant contre la maltraitance envers les personnes âgées (intervenants, centres d'aide, services policiers, centres hospitaliers, organismes communautaires...); **Favoriser** la concertation entre les différents intervenants afin de mieux prévenir, dépister et intervenir contre la maltraitance envers les personnes âgées.

	<p>3. Élaborer pour les intervenants et individus des PN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une description aussi précise que possible, non culpabilisante, de la maltraitance envers les personnes âgées, incluant facteurs prédisposants, manifestations, etc., ainsi qu'un aperçu des sources ou pistes d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'une documentation invitant à prendre conscience de comportements, gestes ou paroles qui peuvent porter préjudice tout en mettant l'accent sur la sensibilisation, la recherche de solutions participatives et de partenariats 	1	Coordonnatrice PN Comité d'orientation ou SS CSSSPNQL Divers secteurs de la CSSSPNQL MFA/SA Personnes ressources des communautés PN	Document explicatif (dépliant ou fascicule ou ...) sur la maltraitance et les pistes de solutions, de partenariats
	<p>4. Proposer et diffuser une description de la maltraitance envers les personnes âgées aux intervenants des communautés et aux organisations PN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et compréhension de la maltraitance plus similaire, plus uniforme • Meilleure compréhension des facteurs prédisposants, des manifestations ... • La lutte pour contrer la maltraitance se fera sans culpabiliser 	1	Coordonnatrice PN; Communautés des PN; Organisations PN	Nombre de communautés contactées Nombre d'organisations rejointes
	<p>5. Contacter les Conseils de bande, les conseils tribaux, solliciter leur collaboration, leur transmettre l'information et planification de la démarche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau d'échange d'information inclura les Conseils de bande 	1	Coordonnatrice PN; Conseils de bande; Conseils tribaux.	Nombre de Conseils contactés; Commentaires des Conseils de bande et conseils tribaux.
	<p>6. Identifier des leaders communautaires favorisant l'application des actions proposées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un réseau de collaborateurs premier contact sera développé 	1	Coordonnatrice PN Directeurs santé et/ou SS des PN Personnes contacts des communautés PN	Nombre de communautés ayant un leader identifié

	<p>7. Évaluer la possibilité et la pertinence de développer une grille des facteurs de risque ou facteurs prédisposants en relation avec la maltraitance envers les personnes âgées suivant une consultation auprès du comité d'orientation, du personnel de la recherche et d'intervenants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une grille sera développée si la consultation identifie un besoin en ce sens. 	1	Coordonnatrice PN; Comité d'orientation; Recherche CSSSPNQL Intervenants des PN.	Nombre de personnes consultées; Rapport de la consultation; Grille si appropriée.
	<p>8. Répertorier et diffuser les pratiques en matière de solutions pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'initiation du plan d'action et - par la suite au cours des années du plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des pratiques; 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; MFA/SA; Coordonnateurs reg.; Agente Soins continus de la CSSSPNQL; Communautés ;	Nombre de pratiques partagées; Nombre de communiqués; Commentaires des communautés des PN
	<p>9. Répertorier, sélectionner, analyser, adapter et diffuser les outils pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des outils 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; Coordonnateurs reg.; Sous comité; MFA/SA; Chaire en maltraitance	Nombre d'outils adaptés et diffusés; Commentaires des intervenants des PN
	<p>10. Soutenir l'identification des besoins en matière de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison régulière avec un répondant dans les communautés; • Les communautés auront accès au soutien de la CSSSPNQL sur demande; • Liaison avec les CAA. 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; Conseillers de la CSSSPNQL; Communautés; CAA; MFA/SA; Ligne AAA.	Nombre de contacts avec les communautés et CAA; Nombre de demandes de soutien; Rapports, commentaires des communautés.

	11. Soutenir la recherche, le développement ou l'amélioration de solutions concertées, non culpabilisantes et adaptées, dans les communautés et CAA	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge par les intervenants de leurs propres solutions; • La priorité sera axée sur la conscientisation des comportements, gestes ou paroles à endiguer et non la stigmatisation «coupable». 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; Intervenants PN; CAA; MFA/SA; Ligne AAA.	Nombre de demandes de soutien; Solutions adoptées.
	12. Adapter les dépliants d'information qui s'adressent aux membres des communautés, exploiter la ressource «Guide pour les aidants naturels des Premières Nations du Québec»	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des présentations de la maltraitance; • Identification des signes d'épuisement, de stress, de fatigue; • Identification des aptitudes à développer; • Identification des ressources disponibles. 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Intervenants PN; Agente Soins continus de la CSSSPNQL;	Dépliants adaptés; Mise en valeur du «Guide pour les aidants naturels des PN du Québec.
	13. Mise-à-jour du répertoire des ressources au sein des communautés dans le portrait des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des ressources existantes dans les communautés en lien avec la sensibilisation, la prévention, le dépistage et/ou l'intervention en matière de maltraitance envers les personnes âgées. 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; Intervenants des communautés PN; Agents et conseillers SS de la CSSSPNQL; CAA;	Nombre de ressources répertoriées et ajoutées au portrait des communautés.

Le comité disposera de critères uniformes et standardisés de mesure de l'atteinte :

INDICATEUR DE SUIVI		CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION	
<i>Action non débutée</i>		Aucune tâche significative n'a été entreprise.	
<i>Réalisation à 25 %</i>		Quelques actions ont été entreprises (ex : rencontres préparatoires, établissement de sous-tâches à accomplir, identification des personnes responsables, etc.)	
<i>Réalisation à 50 %</i>		Principales sous-tâches sont enclenchées et au moins la moitié des sous-tâches sont complétées.	
<i>Réalisation à 75 %</i>		La grande majorité des sous-tâches est complétée.	

<i>Action terminée</i>	Toutes les sous-tâches sont terminées.
------------------------	--

De façon générale, le suivi des actions permettra d'identifier les écarts par rapport aux cibles fixées et de clarifier, de compléter ou de donner de nouvelles orientations au coordonnateur régional. Aussi, les indicateurs de suivi permettront de réajuster le tir, si nécessaire.

PARTENAIRES LOCAUX

Bâtir des alliances et des contacts avec les partenaires locaux assurera une meilleure efficacité dans le repérage et la compréhension des informations. Il faut donc, dès le départ, préparer la liste des partenaires à contacter.

Des partenaires incontournables dans le cadre de ce projet :

Liste des partenaires locaux		Liste des partenaires régionaux	
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Objectif spécifique² : *Favoriser les échanges de connaissances entre les acteurs agissant contre la maltraitance envers les personnes âgées (intervenants, centres d'aide, services policiers, centres hospitaliers, organismes communautaires)*

ENJEU / PRIORITÉ	ACTIONS PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER 1 = 1 ^{RE} ANNÉE 2 = 2 ^E ANNÉE 3 = 3 ^E ANNÉE	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE & PARTENAIRES IMPLIQUÉS	INDICATEUR DE SUIVI
	1. Développer une familiarisation, meilleure connaissance, au sujet des différentes ressources/services/tables dans les 11 régions socio-sanitaires où il y a présence de communautés des PN, en dresser un recensement approprié pour chaque communauté concernée basé sur le recensement des coordonnateurs régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des particularités des ressources/services/tables concernant les aînés dans les régions; • Mise à profit du recensement des ressources et services effectué dans chaque région socio-sanitaire; • Un portrait permettant d'intégrer les services d'une communauté et services de la région, sera accessible pour les communautés. 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Coordonnateurs rég.; Intervenants des PN; MFA; CAA	Recensement des services des régions concernées;
	2. Élaborer des séances d'information pour intervenants, aînés et membres des communautés, et CAA axées sur l'identification de la problématique sans culpabiliser (savoir, savoir être, savoir faire) cherchant à valoriser leur milieu	<ul style="list-style-type: none"> • L'information préparée sera similaire mais adaptée aux besoins des différents groupes. 	1	Coordonnatrice PN; Agente Soins continus de la CSSSPNQL; MFA; CAA	Proposition de contenus adaptés aux groupes ciblés basés sur une information similaire plus ou moins approfondie et documentée.

² Les trois objectifs principaux se trouvent en page 3 du présent guide d'implantation et sont : **Permettre** le développement et l'amélioration de solutions concertées, adaptées à chaque région, visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées au Québec; **Favoriser** les échanges de connaissances entre les acteurs agissant contre la maltraitance envers les personnes âgées (intervenants, centres d'aide, services policiers, centres hospitaliers, organismes communautaires...); **Favoriser** la concertation entre les différents intervenants afin de mieux prévenir, dépister et intervenir contre la maltraitance envers les personnes âgées.

	<p>3. Valider le contenu des séances d'information auprès des formatrices du CSSS Cavendish et du Comité d'orientation et de représentants communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le contenu des séances d'information jouira à la fois de l'expertise des formatrices et la richesse de la culture; • De l'information adaptée aux différents groupes ciblés. 	1	Coordonnatrice PN; Formatrices CSSS Cavendish; Comité d'orientation; Représentants communautaires MFA/SA	Différents contenus élaborés pour répondre aux besoins des groupes ciblés mais basés sur la même information.
	<p>4. Proposer les séances d'information aux communautés (conseils, intervenants et membres) et CAA (Centres d'amitié autochtone) incluant la participation du coordonnateur régional si souhaitée et si possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés recevront une proposition générale et ultérieurement une proposition personnalisée 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Communautés PN; CAA; Coordonnateur reg;	Nombre de communautés intéressées.
	<p>5. Préparer, faire valider et proposer une activité de sensibilisation auprès du Réseau québécois de la santé afin que les intervenants comprennent la réalité des Premières Nations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants du réseau auront l'opportunité de se sensibiliser à la réalité des Premières Nations 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN Personnel CSSSPNQL CAA Coordonnateurs reg. MFA / SA	Contenu de l'activité Nombre de rencontres Nombre de participants Évaluation lors des rencontres
	<p>6. Favoriser l'implication du milieu et leurs initiatives lors des séances d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un climat de confiance, dans les ressources et les initiatives, pourra se développer 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Communautés des PN; CAA; Formatrices du CSSS Cavendish.	Nombre de participants dans chaque groupe ciblé; Évaluation des participants.

7. Susciter l'occasion d'échange des connaissances au sein des communautés suite à la rencontre de chaque groupe, selon les suggestions du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Les milieux s'approprient la communication entre leurs membres. 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Communautés PN; Intervenants.	L'implication ou non des milieux; La présence ou non d'échanges entre les groupes.
8. Établir un lien entre la communauté et le coordonnateur de la région socio-sanitaire pour favoriser la connaissance des services de part et d'autre de même que l'accès aux services.	<ul style="list-style-type: none"> Communautés et coordonnateurs auront une meilleure connaissance des services disponibles; Le processus d'accès aux services sera connu; Les membres des communautés auront accès à une gamme de services diversifiée et complémentaire. 	1 et 2	Coordonnatrice PN; Communautés PN; Coordonnateurs rég.	Nombre de région ayant communiqué une liste des services; Nombre de communautés ayant établi leur liste; Appréciation et/ou commentaires des communautés.
9. Participer activement aux rencontres, forums, téléconférences afin d'actualiser les connaissances et les partager avec les communautés	<ul style="list-style-type: none"> L'information sera mise à jour régulièrement et transmise; La réalité autochtone sera prise en considération. 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; MFA/SA; Coordonnateurs rég.; Partenaires possibles.	Nombre de rencontres Nombre de communiqués.
10. Collaborer avec les formatrices du CSSS Cavendish qui souhaitent tenir compte des spécificités des PN au niveau de leur formation.	<ul style="list-style-type: none"> Les formatrices incluront dans leur formation l'information pertinente aux PN 	1	Coordonnatrice PN; Formatrices CSSS; Personnel CSSSPNQL.	Information et Documentation transmises.

Le comité disposera de critères uniformes et standardisés de mesure de l'atteinte :

INDICATEUR DE SUIVI		CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION
<i>Action non débutée</i>	Aucune tâche significative n'a été entreprise.	
<i>Réalisation à 25 %</i>	Quelques actions ont été entreprises (ex : rencontres préparatoires, établissement de sous-tâches à accomplir, identification des personnes responsables, etc.)	

<i>Réalisation à 50 %</i>	Principales sous-tâches sont enclenchées et au moins la moitié des sous-tâches sont complétées.
<i>Réalisation à 75 %</i>	La grande majorité des sous-tâches est complétée.
<i>Action terminée</i>	Toutes les sous-tâches sont terminées.

De façon générale, le suivi des actions permettra d'identifier les écarts par rapport aux cibles fixées et de clarifier, de compléter ou de donner de nouvelles orientations au coordonnateur régional. Aussi, les indicateurs de suivi permettront de réajuster le tir, si nécessaire.

PARTENAIRES LOCAUX

Bâtir des alliances et des contacts avec les partenaires locaux assurera une meilleure efficacité dans le repérage et la compréhension des informations. Il faut donc, dès le départ, préparer la liste des partenaires à contacter.

Des partenaires incontournables dans le cadre de ce projet :

Liste des partenaires locaux

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Liste des partenaires régionaux

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Objectif spécifique³ : *Favoriser la concertation entre les différents intervenants afin de mieux prévenir, dépister et intervenir contre la maltraitance envers les personnes âgées.*

ENJEU / PRIORITÉ	ACTIONS PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER 1 = 1 ^{RE} ANNÉE 2 = 2 ^E ANNÉE 3 = 3 ^E ANNÉE	RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE & PARTENAIRES IMPLIQUÉS	INDICATEUR DE SUIVI
---------------------	-----------------	--------------------	---	--	---------------------

³ Les trois objectifs principaux se trouvent en page 3 du présent guide d’implantation et sont : **Permettre** le développement et l’amélioration de solutions concertées, adaptées à chaque région, visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées au Québec; **Favoriser** les échanges de connaissances entre les acteurs agissant contre la maltraitance envers les personnes âgées (intervenants, centres d’aide, services policiers, centres hospitaliers, organismes communautaires...); **Favoriser** la concertation entre les différents intervenants afin de mieux prévenir, dépister et intervenir contre la maltraitance envers les personnes âgées.

	<p>1. Offrir et organiser pour différents groupes dans les communautés et organisations des PN, des séances d'information sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prévention et le dépistage de la maltraitance; - les outils disponibles et - pour tenter de promouvoir chez chacun (personne âgée, intervenant, proche aidant, membre de la communauté) : <ul style="list-style-type: none"> a) la reconnaissance et le développement de l'estime de soi; b) s'affirmer; c) reconnaître les signes d'épuisement; d) comprendre le sentiment de culpabilité; e) savoir demander de l'aide; f) surmonter les épreuves de la vie (incluant l'adaptation aux pertes); - auprès des enfants et des jeunes, puisqu'il est acquis qu'ils font partie intégrante de la communauté, l'accent sera mis sur le lien aîné/enfant ou jeune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque communauté et centre d'amitié autochtone intéressés auront la possibilité d'être conscientisé au problème de maltraitance envers les personnes âgées; • Les membres des communautés intéressées se familiariseront avec les outils et aptitudes pour prévenir et dépister la maltraitance; • Les participants auront l'opportunité de prendre conscience de leur besoins; • Les enfants, les jeunes et les aînés seront sensibilisés à leur apport mutuel. 	<p>1, 2 et 3</p>	<p>Coordonnatrice PN; Communautés des PN; Organisations PN; Agente Soins continus de la CSSSPNQL; MFA/SA; Coordonnateurs rég.</p>	<p>Nombre de communautés souhaitant les rencontres; Évaluation lors des rencontres; L'apport des enfants et des jeunes; Nombre d'enfants ayant participé; Nombre de jeunes ayant participé.</p>
--	---	--	------------------	---	---

	<p>2. Faire connaître aux intervenants les différentes tables de concertation de leur région</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés des PN disposeront de liens leur permettant d'être informées régulièrement en ce qui concerne leur région; • Les communautés des PN disposeront de l'information pour favoriser, si elles le souhaitent leur participation aux tables dans leur région; 	1	Coordonnatrice PN; Coordonnateurs rég; Communautés des PN;	Nombre de communautés ayant reçu l'information sur les tables de leur région.
	<p>3. Faire connaître aux intervenants des communautés le continuum de services de leur région socio-sanitaire en collaboration avec le coordonnateur de la dite région et soutenir sa mise en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés des PN disposeront de l'information et des contacts facilitant l'accessibilité aux services des CSSS de leur région; • Les communautés auront accès à la collaboration de la CSSSPNQL sur demande de leur part. 	1 et 2	Coordonnatrice PN Coordonnateurs rég. Communautés des PN	Le nombre de communiqués, contacts et/ou rencontres pour favoriser les liens. Nombre de demandes de collaboration ayant été reçues répondues par la CSSSPNQL.
	<p>4. Informer les intervenants des diverses conférences ou forums concernant la maltraitance envers les personnes âgées et chercher à rendre disponible les présentations par la suite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants auront accès à l'information concernant la maltraitance envers les personnes âgées; • Les démarches seront faites pour favoriser ultérieurement l'accès par internet aux présentations des conférences et des forums pour l'actualisation de l'information. 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; Intervenants des PN; MFA/SA; CSSS Cavendish; Agente de programme E-Santé à la CSSSPNQL; Partenaires possibles.	Nombre de communiqués reçus; Nombre de communiqués transmis.

	5. Faire rapport aux intervenants au sujet des rencontres ou forum concernant la maltraitance envers les personnes âgées suite à une participation à ces événements afin de favoriser la mise à jour et le rafraîchissement de l'information et des connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> Les intervenants recevront un compte-rendu ou un lien concernant les présentations traitant de la maltraitance; 	1, 2 et 3	Coordonnatrice PN; SMA/SA; Partenaires possibles.	Nombre de participation à des événements sur la maltraitance; Nombre de compte rendus ou liens transmis.
--	--	---	-----------	---	--

Le comité disposera de critères uniformes et standardisés de mesure de l'atteinte :

INDICATEUR DE SUIVI	CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION
<i>Action non débutée</i>	Aucune tâche significative n'a été entreprise.
<i>Réalisation à 25 %</i>	Quelques actions ont été entreprises (ex : rencontres préparatoires, établissement de sous-tâches à accomplir, identification des personnes responsables, etc.)
<i>Réalisation à 50 %</i>	Principales sous-tâches sont enclenchées et au moins la moitié des sous-tâches sont complétées.
<i>Réalisation à 75 %</i>	La grande majorité des sous-tâches est complétée.
<i>Action terminée</i>	Toutes les sous-tâches sont terminées.

De façon générale, le suivi des actions permettra d'identifier les écarts par rapport aux cibles fixées et de clarifier, de compléter ou de donner de nouvelles orientations au coordonnateur régional. Aussi, les indicateurs de suivi permettront de réajuster le tir, si nécessaire.

PARTENAIRES LOCAUX

Bâtir des alliances et des contacts avec les partenaires locaux assurera une meilleure efficacité dans le repérage et la compréhension des informations. Il faut donc, dès le départ, préparer la liste des partenaires à contacter.

Des partenaires incontournables dans le cadre de ce projet :

Liste des partenaires locaux

Liste des partenaires région

